



CAPL du 12 décembre 2016

Déclaration Liminaire

Madame la Présidente,

Cette CAP locale se tient quelques jours seulement après que vous ayez communiqué le projet de répartition des suppressions d'emplois de 2017 pour la direction départementale des finances publiques du Finistère.

Avec 22 emplois de catégorie B et C supprimés dans notre direction par la loi de finances 2017, c'est une véritable hécatombe pour les services ! De nombreux services au bord de la rupture, des trésoreries en grande difficultés sont concernés, au détriment des agents et du service public.

Moins d'emplois B et C, c'est plus de travail par agent, toutes catégories confondues ; C'est moins de qualité dans l'exécution des missions, moins de réponse aux usagers, plus d'attente aux guichets, etc.

Déjà, les conditions de travail sont dramatiquement dégradées, elles ne pourront que s'aggraver encore plus, avec des risques accrus pour la santé physique et morale des agents.

Déjà, la qualité du service public est insuffisante pour répondre aux besoins des usagers et partenaires, elle sera encore plus en recul,

Pour la CGT, il faut mettre un terme à cette politique mortifère pour notre administration en arrêtant les suppressions d'emplois et en créant au contraire les emplois nécessaires à un bon service public et de bonnes conditions de travail.

De plus, pour la première fois depuis la fusion, les CAP A et B n'auront pas à se prononcer sur les affectations d'agents mutés au 1er mars, la direction générale ayant décidé unilatéralement et contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales de supprimer ce mouvement complémentaire pour les contrôleurs et inspecteurs.

Nous n'admettons pas ce recul pour les agents et les services et nous demandons le retour du mouvement de mutation du 1er mars, en revendiquant qu'il soit un mouvement à part entière.

Pour toutes ces raisons, nous voterons contre le mouvement proposé, qui ne répond aucunement aux besoins de notre réseau et qui n'est qu'une énième conséquence d'une politique gouvernementale que nous combattons.

Compte-rendu

La CAPL avait pour ordre du jour le mouvement complémentaire au 1er mars 2017 pour les agents C.

Nous avons dénoncé la suppression de ce mouvement pour les Agents B et A.

Les élus CGT ont voté contre le projet de mouvement. Ils ne s'opposent pas aux affectations des collègues mais à cette politique actuelle de destruction de l'emploi, de suppressions de services publics qui contribuent à la déshumanisation de notre société.

Cependant, nous souhaitons souligner l'écoute et la prise de décision de la direction qui a su entendre les difficultés rencontrées par 2 de ses agents.

La CGT revendique le retour du mouvement du 1er mars pour tous les agents, un vrai mouvement pour mieux servir les agents.

Les élus CGT Finances Publiques 29 : Sandrine Allain, Hélène Clost, Expert : Philippe Auzillaud